

ACCIDENTS EVITABLES

CAS D'ACCIDENT

CHUTE MORTELLE

1. RESUME DE L'ACCIDENT

Juillet 2010. Sur la terrasse d'un bâtiment, on procède à des travaux d'étanchéité. Pour ce faire, un travailleur muni d'un marteau piqueur attaque la bordure pour détacher l'ancienne couche. Soudain, l'outil s'arrête. Le travailleur tente de le dégager du sol en secouant le marteau piqueur. Ce dernier démarre à nouveau et ses vibrations surprennent l'ouvrier qui est projeté dans le vide à trente mètres en bas.

CONSEQUENCES : Décès du travailleur

2. CAUSES DE L'ACCIDENT

- La victime n'avait aucun équipement individuel de protection contre les chutes de hauteur
- Absence de garde-corps à la périphérie de la terrasse
- La victime n'était pas instruite des risques encourus dans les travaux en hauteur

3. SOLUTIONS

- Sensibiliser les travailleurs sur les risques liés aux travaux en hauteur.
- Les entreprises d'étanchéité doivent mettre en place systématiquement des garde-corps à la périphérie des terrasses ou doter les travailleurs d'un harnais de sécurité.



ACCIDENTS EVITABLES

